



**Journée Syndicale SAEN
mercredi 3 novembre 2021
à Couvet, Salle des spectacles**

PROCÈS VERBAL

Assemblée Générale du SAEN

1 Ouverture de la Journée

Accueil de Pierre-Alain Porret, qui exprime sa satisfaction d'être à nouveau tous et toutes réunis (une centaine de personnes sont présentes).

Accueil de John Vuillaume

- remerciements au comité cantonal.
- définition des éléments de la journée (régionalisation, cotisations).
- régionalisation : inquiétudes du SAEN, résolution à venir.

Accueil des invités :

Monsieur Christophe Calame (conseiller communal) :

- partage le point de vue du syndicat par rapport à la régionalisation.
- les communes vont demander des subventions pour payer les employés du SSE (service socio-éducatif : pour le moment, salaire payé uniquement par les communes).

Madame Lori Kohler et Monsieur Jacques Bouvier (FAPEN) :

- importance de la participation aux discussions avec les enseignants.
- la FAPEN est un partenaire ouvert au dialogue, pas un adversaire.

Monsieur Samuel Rorbach (président du SER)

- changements au sein du SER
- exposition médiatique des syndicats à cause de la crise COVID notamment
- Différents dossiers en cours : dossier des retraites ; éducation de la petite enfance et des structures d'accueil (demande de renforcement financier pour ces structures et de cohésion nationale) ; transports pour les classes (initiatives pour financer les cartes au niveau national) ; dossier de la formation des enseignant-es du primaire (pénurie qui va en augmentant : il faut améliorer la formation) ; dossier formation professionnelle (soutien à la formation en apprentissage notamment).
- Manifestations du SER : Assises Romandes + semaine de la lecture
- Réforme de l'orthographe : la CDIIP a décidé d'adopter les 14 principes dans les nouveaux moyens d'enseignement de français. Il est important que les cantons soutiennent cette réforme.

2 Assemblée Générale

Le PV de l'Assemblée Générale 2019 est accepté à l'unanimité, sans remarques et avec remerciements à son auteure.

3 Vie du syndicat, activités et dossiers en cours

Un syndicat, c'est une équipe, un comité, mais aussi les enseignant-es dans leur entier.

Les différentes rencontres du syndicat : assemblée des délégué-es (en septembre), assemblée générale (journée syndicale), séances du comité (environ 10 séances par année). Les rencontres avec les autorités sont importantes. Ce n'est pas la guerre, simplement l'occasion de faire entendre la voix des enseignant-es.

Différents groupes de travail : invitation pour les membres à faire part de leurs remarques au comité, afin de pouvoir les relayer aux autorités.

4 Ecriture épïcène pour le nom et les statuts du SAEN

Trois possibilités :

- Passer à des statuts entièrement au féminin ?
- Statut quo ?
- Écriture épïcène ?

Vote : acceptation par l'assemblée générale de **l'écriture épïcène** pour le nom et les statuts du SAEN (oui à l'unanimité, moins 8 abstentions).

5 Situation financière du SAEN

Remerciements à Christian Mermoud qui a été l'administrateur durant de nombreuses années. La reprise de l'administration se fera par Corinne Jeannet-Tschopp.

La situation financière du syndicat est préoccupante, mais pas catastrophique.

Les revenus du syndicat :

- cotisations
- CSS caisse maladie
- MAM conseil financier
- Educateur
- manifestations diverses

Les dépenses du syndicat :

- salaires du comité (président, vice-présidente, administratrice)
- SER
- repas des séances du comité (forfait)
- Protekta

Informations concernant Protekta :

- défenses des collègues : il est important de soutenir les collègues menacé-es, ils-elles sont rapidement tout-es seul-es face à leurs difficultés.
- contrat avec Protekta : ces 10 dernières années, 28 collègues ont dû être aidés à hauteur de 3800Frs par personne, en moyenne.
- mise en place prochaine d'un règlement au sein du syndicat pour continuer à bénéficier du contrat Protekta et rester solidaire en toute cohérence.

La CSS est un partenaire qui rapporte aussi quelque chose au syndicat. Elle offre des rabais pour les membres.

6 Election du comité et du président

Cette élection permet aux membres du comité d'être légitimés et remplacés lors des séances des groupes de travail.

Le comité est réélu par les applaudissements de la salle.

Le président est également réélu pour quatre ans par les acclamations de la salle.

Le comité se présente donc comme suit :

Président :	Pierre-Alain Porret (cycle 2) PAP
Vice-présidente :	Brigitte Hofmann (cycle 2) BH
Administratrice :	Corinne Jeannet-Tschopp (cycle 2) CJT
Rédactrice Éducateur :	Myriam Facchinetti (cycle 1B) MF
Webmaster :	Pierre Graber (retraité) PG
Assesseurs :	Ana Fernandes (cycle 1A) AF Yvan Jourdain (cycle 3) YJ Antonella Gritti-Locatelli (sec. II) AG Gwenaël Matthey (ens. spécialisé) GM Kira Rothen (soutien pédagogique) KR
Secrétariat (PV) :	Camille Dubied CD

7 Résolution préparée par l'AD

« Pour un meilleur équilibre des responsabilités »

Les directeur-trices n'ont plus de compte à rendre au canton, puisqu'ils-elles sont payé-es par les communes. Si l'interlocuteur était unique (le canton), l'égalité de traitement pour les élèves et la défense des collègues seraient incontestables et mieux défendues par les syndicats. Le syndicat ne peut pas tolérer que certaines choses dysfonctionnent, notamment au niveau des directions, sans que le canton ne puisse intervenir. Les enseignant-es sont payé-es par l'Etat et les communes, contrairement aux directions. Les communes ont parfois de la peine à gérer leurs directions, à contrôler l'application des décisions du département, car elles ne sont pas des spécialistes de l'école.

Demande du syndicat à travers la résolution :

- les nominations des directeurs-trices doivent être décidées conjointement par les communes et le canton
- les salaires des directions doivent être versés selon le même principe que ceux des enseignants
- le département doit pouvoir communiquer directement avec les enseignant-es pour ce qui concerne la pédagogie et les décisions pour les élèves (compétences à redéfinir)

a Vote en faveur ou en défaveur de la résolution :

- OUI à la résolution : 100 voix
 - NON à la résolution : aucun
 - ABSTENTIONS : aucune
 - Débat sur la résolution :
- On ne va pas révolutionner l'état actuel des choses, mais cette démarche (à travers la résolution) permettra de connaître la volonté du conseil d'Etat.
 - Dans la demande, on ne sent pas l'idée de ligne pédagogique : oui, mais cette préoccupation apparaît parfaitement dans les considérants.

- Les représentants communaux font partie des échanges avec les syndicats et le canton. Les syndicats sont donc mieux entendus. Il est important de garder cette collaboration.
- Le syndicat, c'est le lieu où on défend l'école (politiquement), du point de vue de la classe.
- Les communes vont peut-être soutenir cette résolution (ce n'est pas juste de laisser toute la charge financière aux communes). Par contre, certain·es enseignant·es ne sont pas sûr·es que laisser la compétence de l'aspect pédagogique uniquement au canton soit une bonne chose.

8 Divers

Aucun divers n'a été transmis au président de l'Assemblée.

9 Présentation du projet PRIMA :

« Multilinguisme à l'école. Apprendre en enseignement bilingue. Gestion, atouts et difficultés de la diversité culturelle croissante dans nos classes ».

Le SEO met en place PRIMA (**PR**ojet d'**IM**mersion en **AL**lemand) et ANIMA (**AN**née d'**IM**mersion en **AL**lemand). ANIMA suit les mêmes principes que PRIMA, mais sans assurer la continuité (c'est un projet personnel, pour un·e enseignant·e dans un collège qui ne fait pas PRIMA, par exemple).

PRIMA a été lancé en 2011, avec des élèves de 2^{ème} année. Il faut qu'il y ait une continuité, entre la 1^{ère} et la 11^{ème} année. L'allemand n'est plus seulement une matière que l'on enseigne, mais un moyen de communication (on enseigne les maths ou la géographie en allemand). Il est important de changer la vision que nous avons sur nos voisins alémaniques.

Cycle 1 et 2 : les classes sont prises en charge par des personnes généralistes (parfois il y a deux enseignant·es : une personne, une langue).

Un suivi scientifique est mis en place par le SEO (analyse ce qui se passe dans les classes). Il y a des formations linguistiques et didactiques pour les enseignant·es.

Forum des questions

- *Quelles sont les compétences des enfants dans les différentes matières si l'enseignement leur est donné en allemand ?*
Les compétences sont acquises au même titre que si elles étaient travaillées en français.
- *Comment l'allemand est-il évalué ?*
Les objectifs de la L2 sont les mêmes que les autres élèves (non PRIMA), c'est le PER qui les définit.
- *Quel sera le niveau d'allemand quand les élèves auront terminé ?*
Les élèves communiqueront plus facilement.
- *Est-ce que PRIMA convient aux élèves avec un trouble de l'apprentissage ?*
PRIMA n'aggrave pas les troubles d'apprentissages. En classe PRIMA, on passe plus par le geste et la manipulation, ce qui est plus facile pour ce genre d'élèves.
- *Et pour les enseignant·es, quelles sont les qualités requises pour enseigner en PRIMA ?*
Il faut être à l'aise en allemand, c'est indéniable. Mais surtout il faut être motivé !

Intervention d'une enseignante du collège de Corcelles-Cormondrèche :

La direction a annoncé que le collège deviendrait bilingue dès 2024. On ne laisse que peu d'alternative aux enseignant-es actuel·les : soit se former et intégrer la filière bilingue, soit partir. L'assemblée, dans sa majorité, est consternée.

Madame Biundo clarifie : le SEO demande aux cercles scolaires de créer une filière bilingue par cercle d'ici à 2027. Le canton est prêt à embaucher des enseignant-es d'autres cantons.

Cette intervention scandalise une bonne partie de l'assemblée. Plusieurs personnes prennent la parole pour soutenir les collègues inquiètes qui se sont exprimées.

Le président propose que le SAEN maintienne son soutien au projet PRIMA, ce qu'il a fait dès le début. Toutefois, le syndicat s'élèvera avec force contre toute pression qui serait exercée sur les enseignant-es afin de les forcer à se former et à entrer dans ce projet contre leur volonté. L'assemblée soutient ce point de vue.

D'autres collègues désireraient débattre plus longtemps de ce sujet, mais comme le temps imparti est écoulé et que le restaurant doit accueillir les convives pour le repas, le président clôt la séance à 12h15.

*La secrétaire du jour :
Myriam Facchinetti
3 novembre 2021*